

Nuit des Débats à Paris : plus de 100 lieux participants et inscriptions ouvertes aux débats

La nuit du 2 avril sera dédiée aux débats, échanges et réflexions en tous genres. A partir d'aujourd'hui, la liste des premiers débats référencés par la Ville est disponible sur le site de Paris.fr. Les Parisiens peuvent, dès à présent, s'inscrire pour y participer !

Débattre et échanger, quel que soit son âge, sa nationalité ou son statut social : c'est l'enjeu de la première Nuit des Débats, qui se tiendra le samedi 2 avril à partir de 18h et jusqu'au bout de la nuit. Avec cette initiative inédite, Anne Hidalgo invite les Parisiens « à discuter toute la nuit pour partager leurs visions du monde, échanger, refaire le monde ».

A ce jour, plus de 100 lieux de vie se sont proposés pour accueillir un débat, la nuit du 2 avril. Au cœur de la vie de quartier et de la vie quotidienne des Parisiens, c'est naturellement qu'ils se sentent partenaires d'un soir, de cet événement inédit.

La Ville de Paris organisera des débats dans des lieux partenaires. Les associations, collectifs, Parisiennes et Parisiens volontaires sont eux aussi invités à se mobiliser et à proposer des thèmes sur lesquels ils ont envie de partager leurs idées ou leurs interrogations. Une soixantaine de débats sont ainsi d'ores et déjà confirmés à deux semaines de l'évènement.

Grâce à la plateforme collaborative Kawaa, les organisateurs de débats et les gestionnaires de lieux de vie volontaires pour les accueillir (cafés, bars, espaces culturels, centres sociaux) sont mis en relation. Ce site facilite l'organisation de rencontres locales et est un espace dédié à disposition des Parisiens et lieux de vie, pour faire connaissance et mettre en œuvre leurs projets de débats. A partir du mardi 22 mars, les Parisiens peuvent s'inscrire pour assister et participer à ces débats.

Toutes les informations sont à retrouver sur paris.fr : <http://www.paris.fr/nuitdesdebats>

La Nuit des Débats est l'occasion pour chaque Parisien et association, dans chaque quartier de la capitale, de participer à la démocratie et de débattre dans des lieux inhabituels.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61